

Les 60 ans du Parc des Virunga

Suite de la page 1

axé sur la lutte contre le braconnage.

Preuve que le Zaïre a parmi ses préoccupations majeures la protection de la nature et entend lutter énergiquement contre la disparition de la faune qui constitue actuellement un des périls écologiques les plus menaçants pour le monde.

A la Rwindi, se déroulera, du 9 au 13 octobre, un défilé des gardes du parc des Virunga qui sera suivi de la décoration de ceux d'entre eux plus méritants.

Le Parc national des Virunga, zone très riche en grande faune (il renferme le plus grand nombre des biotopes par rapport à d'autres réserves naturelles mondiales) a été créé le 21 avril 1925 par le Roi Albert. Sa superficie est de 80.000 ha constitués entre 1925 et 1935.

Ce parc qui s'élève à partir des eaux lacustres (lac Kivu et lac Edouard) jusqu'à la neige éternelle du Ruwenzori (5.119 m d'altitude) représente une grande valeur économique et touristique pour le Zaïre.

La faune aussi riche que variée (notez qu'on y trouve buffles, hippopotames, lions, éléphants, et autres oiseaux, rares...) pourrait en faire à la fois un parc de tourisme cynégétique - au prix d'une réglementation solide - et de tourisme de vision.

Le colloque organisé à Kinshasa et à la Rwindi à l'occasion de cet anniversaire mettra certainement sur pied une stratégie qui freine le braconnage - aujourd'hui devenu commercial - puisqu'on ne chasse plus les animaux pour la consommation familiale mais plutôt dans un but mercantile.

L'éléphant est, on le sait, toujours le plus touché. Pour son ivoire. Et cette calamité a toujours préoccupé l'autorité compétente en la matière qui ne cesse de clouer au pilori les "pilleurs" de la faune et à mettre en place une armature juridique, administrative et technique susceptible de décourager les malfaiteurs.

L'on se souviendra que le Parc national des Virunga a toujours retenu l'attention de l'autorité. En 1889, Léopold II signait un décret interdisant aux fusilleurs blancs de chasser l'éléphant dans ce parc pendant qu'en 1912, la chasse au gorille des volcans éteints, cet anthropoïde traqué pour des raisons alimentaires, ornementales et médicales, fut interdite.

Un fait triste : avec l'accession du Zaïre à l'indépendance, le Parc des Virunga fut hypothéqué par des politicailleurs et son intégrité fut dangereusement mise en cause.

Plusieurs de ces secteurs étaient en effet, sujets à des revendications sordides voire même envahis par la population au mépris de la loi.

A partir du 24 novembre 1965, l'accalmie revenue, le Maréchal Mobutu, initiateur de la charte mondiale de l'ONU sur la conservation de la nature, renforçait les mesures de protection de ce patrimoine.

Aujourd'hui donc, le Zaïre se sent totalement dans l'obligation d'assurer la protection de ce vaste complexe biologique : faune sauvage, flore et sites doivent être précieusement conservés pour la recherche scientifique et le tourisme pour autant que ce dernier soit compatible avec les efforts consentis par la nation dans le domaine de la protection de la nature.

Aussi les manifestations organisées à l'occasion de ce 60ème anniversaire du parc serviront-elles aux populations locales à cerner l'importance de cette réserve (les locaux ne doivent pas avoir dans l'esprit que les animaux sont uniquement conservés pour quelques touristes) et à aiguïser leur sens de gestion des zones avoisinant Virunga.

Bashonga Ruchinagiza.

Réunion extraordinaire du Comité régional

*La population de Kabare dénonce

Suite de la page 1

Région, le Citoyen Mwando Nsimba a eu à examiner quatre points inscrits à l'ordre du jour.

Il s'est agi au cours de la réunion de faire le point sur la récente visite au Kivu du commissaire d'Etat à l'Administration du Territoire, le citoyen Mozagba, de la participation du Kivu à l'érection des monuments dédiés à nos héros nationaux, notamment Lumumba, Kasa-Vubu et Maman Mobutu, du dossier Mopap Magazine et de la rencontre commissaires du peuple - masses populaires qui a eu lieu à Bukavu le 18 septembre dernier.

Le Comité régional s'est réjoui de constater qu'après la mission du commissaire d'Etat à l'Administration du Territoire les habitants de la Collectivité de

Kabare ont compris et mettent en application le message de paix du commissaire d'Etat comme il leur a été demandé. Le climat socio-politique de cette collectivité est en train de redevenir sain étant donné qu'aujourd'hui la population dénonce révolutionnairement tous les meneurs des actes de subversion et de brigandage qui cherchent à semer la confusion dans les esprits.

Aussi le Comité a-t-il invité cette même population à faire preuve d'esprit de maturité, de bonne conscience et de vigilance afin que la situation trouble qu'elle a connue soit endiguée pour un travail plus rentable et un développement intégral dans cette collectivité.

La réunion a également noté la nécessité pour le Kivu de participer à l'opération nationale

qui consiste en la collecte des fonds pour l'érection des monuments à la mémoire des héros de sensibilisation de toutes les forces vives de la nation sera menée à cet effet.

Au sujet de "Mopap Magazine", il a été décidé qu'elle soit publiée sous forme de revue et que le secrétariat régional à la MOPAP assure sa parution mensuelle et régulière. Tous les comités de base du MPR y devront également être abonnés.

Le Comité qui avait au début de sa réunion présenté à ses membres le nouveau procureur général près la Cour de Bukavu, le citoyen Kuku Kiese s'est enfin réjoui de l'initiative qui a mis les commissaires du Peuple du Kivu face à leurs électeurs dans une rencontre fort édifiante.

Bashonga Ruchinagiza

Suite de la page 1

anniversaire du référendum populaire rwandais.

mémorant le 24ème anniversaire du référendum populaire rwandais. L'on se souviendra qu'après la révolution sociale de 1959, le peuple rwandais s'autodétermina pour son avenir. Ce fut alors un référendum organisé en 1961 à Gitarama. Référendum qui consacra la victoire du Parmuhutu sur les 4 autres partis politiques. Ainsi s'amorça le processus de la décolonisation du peuple rwandais aujourd'hui regroupé dans le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

Mwando qui était accompagné des comités urbain et régional du M.P.R. a assisté auprès de messieurs Bonaventure Habimana et Siméon Nteziryayo, respectivement secrétaire général du M.R.N.D. et ministre délégué à la présidence de la République rwandaise aux manifesta-

tions qui ont au stade de Kamukama. Manifestations auxquelles le b... gional "Moto-m... Kivu s'est ad... palmes en rempo... coupe mise en... tion.

Dans leur mot... constance, le pr... Cyanguu, Monsie... Kangimbanga a... les militants... par le truché... Gouverneur Mwar... avoir pris une... tive aux fêtes... res marquant les... dates histori... peuple rwandais... tour, le citoyen... mit en exergue... ports de bon... entre le Zaïre... Rwanda, deux ré... soeurs entrete... jours des bons... (commerciaux, gaux,...) de p... liens séculaire

Barhayiga Sh

Nation

Baptême de feu pour la LENA

Suite de la page 1

Juin 1984 - septembre 1985. L'idée de la création de la ligue des Etats négro-africains lancée par le maréchal Mobutu aura fait du chemin.

Le projet a été par d'aucuns qualifié de "racisme à rebours" ou encore de "contre poids à la ligne arabe".

Sceptisme et hostilité, voire même colère ont donc, au début, environné ce projet qui, pourtant, se veut de donner aux négro-africains, "éternelles victimes de l'histoire" un cadre de rencontre, de concertation sur les problèmes qui leur sont identiques un regard de l'histoire et de l'enracinement dans lequel ils évoluent.

Comme pour l'authenticité, il y a de cela plus d'une décennie, c'est le citoyen Sakombi Inongo, Ambassadeur du Zaïre en France, qui a porté ce vendredi 27 septembre 1985 la Lena sur les fronts baptismaux. A Dakar. Au cours d'un dîner-débats retransmis en direct sur les antennes de l'OZRT qui a connu la participation d'éminentes personnalités du monde politique et culturel. Professeurs d'université, artistes, écrivains, journalistes, les organisations nationales et les représentants de la ligue arabe ont tous assisté au baptême

de feu de la l... acte officie... institution

Le thème: ... noire et la... Etats négro-... suscité un dé... nant à l'i... l'assistance... qu'il n'y a p... son de culti... mat de suspi... la Lena ou... croire qu'ell... se de désagr... nisation de l... caine.

Après sa... maturation, devenue, au... nécessité et... L'institution... effet rétabl... libre au se... qui souvent... par des dive... tiques née... trine de l... et répondant... du plan de L... du développe... sembles régio

Il faudra... cette institu... ci de réhabi... peuples nég... un projet de... vise à redon... d'Afrique et... pora la pl... revient dans... des peuples... n'est pas... pour régler... aux autres... combat de S... une cause per

Bashonga